



Charte des règles de civilité

Année scolaire 2025-2026

La présente charte reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous une forme simplifiée. Ces règles sont les conditions du « Bien vivre ensemble » dans notre établissement.

Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords.

Respecter les règles de la scolarité

- Je respecte les horaires des cours et des activités, des options pour lesquelles je me suis engagé(e)
- J'entre dans l'établissement avec une tenue vestimentaire adaptée. Cela veut dire que le ventre et le dos doivent être couverts, les décolletés raisonnables et le short (ou la jupe) d'une longueur suffisante (mi-cuisse minimum).
- A la sonnerie, je me range correctement à l'endroit prévu
- Je circule dans les couloirs calmement et j'entre en classe dans le silence
- Je me présente avec mon carnet de correspondance et le matériel nécessaire et demandé par les enseignants
- Je respecte l'autorité des enseignants et du personnel éducatif
- Je fais les travaux demandés
- J'adopte un langage correct.

Respecter les personnes

- J'ai un comportement respectueux envers tout le personnel et les autres élèves à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement
- Je suis attentif (ve) aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables
- Je brise la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves
- Je refuse tout type de violence ou de harcèlement. Cela veut dire (par exemple : que je ne participe pas à un jeu qui viserait à blesser un camarade physiquement ou moralement)
- Je respecte l'interdiction d'utiliser mon téléphone portable au collège, et de l'utiliser uniquement dans les foyers pour les lycéens.
- Je facilite et respecte le travail des agents d'entretien, de cuisine etc...
- Je respecte les personnes, j'ai un comportement correct à l'occasion des sorties scolaires, pendant les stages ainsi qu'aux environs immédiats de l'établissement.

Respecter les biens communs

- Je respecte le matériel de l'établissement, je n'écris pas sur le mobilier, ni sur les murs
- Je ne dégrade pas les locaux et je respecte la propreté des sanitaires
- Je ne reste pas dans les couloirs sur le temps de pause et des récréations
- Je n'utilise pas les extincteurs ni les alarmes sans raison valable
- Je respecte les principes d'utilisation des outils informatiques

Le respect de l'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat de vie serein dans notre établissement, à développer une confiance partagée entre adultes et élèves et à créer un esprit de solidarité et à l'épanouissement de tous.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux de venir au collège, au lycée et d'y travailler.

En cas de non-respect de ces différents points, la responsable de la vie scolaire en lien avec l'équipe pédagogique interviendra immédiatement et contactera les familles

Signature de l'élève

Signature des responsables légaux

.Leseptembre 2025